



# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE  
HOUILLES

SÉANCE DU 28 MAI 2024

DCM 24/062

TECHNIQUES – Signature d'une convention avec l'éco-organisme ALCOME pour le ramassage des mégots de cigarettes dans la Ville

République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal  
se compose  
de 39 membres

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de 39

Le 28 mai 2024 à 19h08, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 22 mai 2024).

## PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M. BATTISTINI Clément,  
M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre,  
M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère,  
M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> OROSCO Claire, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte,  
M. DE CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> HERREBRECHT Christine, M<sup>me</sup> LECLERC Céline,  
M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge,  
M<sup>me</sup> RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre,  
M. HÉRAUD Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Jennifer, M. BERTRAND Romain,  
M. GOUT Christophe, M<sup>me</sup> PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick,  
M<sup>me</sup> BELALA Monika.

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M<sup>me</sup> LABUS Ewa par M. MIQUEL Pierre
- M<sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine par M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine
- M<sup>me</sup> DUFOUR Florence par M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte
- M<sup>me</sup> GOUAR Saara par M. SEKKAI Hadji
- M. CADIOT Laurent par M. FONTANA Alexandre
- M. SIMONIN Sébastien par M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa
- M<sup>me</sup> MICHEL Fleur par M. CADIOU Patrick
- M. BOIVIN Claude par M<sup>me</sup> BELALA Monika
- M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal par M. HÉRAUD Christophe

## ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> COLLET Jennifer à 19h11 (a pris part à tous les votes)
- M<sup>me</sup> COLLET Marina à 19h33 (a pris part à tous les votes)

## DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M. CADIOT Laurent à 19h31 (n'a pas pris part à aucun vote)
- M. HÉRAUD Christophe entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M<sup>me</sup> COLLET Jennifer entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. BERTRAND Romain entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. GOUT Christophe entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M<sup>me</sup> PRIVAT Christine entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. LECLERC Grégory entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M. CADIOU Patrick entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance
- M<sup>me</sup> BELALA Monika entre 20h12 et 20h26, pendant la suspension de séance

## ABSENCE :

- M<sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle

Arrière de réception en préfecture  
078-217803113-20240530-DCM24-062-DE  
Date de télétransmission : 30/05/2024  
Date de réception préfecture : 30/05/2024



# VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 28 MAI 2024

VILLE DE  
HOUILLES

DCM 24/062

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

**Objet : Signature d'un contrat en faveur de la protection de l'environnement entre la Commune et l'éco-organisme ALCOME pour la réduction et le traitement des mégots de cigarettes jetés dans l'espace public**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) n°2020-105 du 10 février 2020,

**Vu** le Code de l'Environnement et notamment les articles L.541-10 et L.541-10-1 19°,

**Considérant** que la Ville de Houilles est touchée par la présence de mégots sur l'espace public et souhaite mener des actions de prévention, sensibilisation, et communication, afin de diminuer la pollution environnementale des déchets spécifiques issus de la consommation du tabac,

**Considérant** que l'éco-organisme ALCOME a pour mission de lutter contre la pollution des mégots,

**Considérant** qu'il convient, de contractualiser avec l'éco-organisme ALCOME pour bénéficier des soutiens financiers nécessaires à la prévention et gestion de ces déchets,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ DES VOTANTS,**

**Article 1<sup>er</sup> :** **APPROUVE** les termes du contrat-type, annexé à la présente délibération.

**Article 2 :** **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat-type avec l'éco-organisme ALCOME.

**Article 3 :** **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR, délivré le : 30 mai 2024

Publication effectuée le : 30 mai 2024

Exécutoire ce jour : 30 mai 2024

**Le Maire,  
Conseiller départemental des Yvelines,**

**Julien CHAMBON**

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20240530-DCM24-062-DE  
Date de télétransmission : 30/05/2024  
Date de réception préfecture : 30/05/2024